

Unil

B 3.8-14-15

Ecole de Médecine

Module

**Compétences
cliniques**

Gouvernance du module

Responsables du module B3.8

Christopher Newman, Service de Pédiatrie, christopher.newman@chuv.ch

Raphaël Bonvin, Unité pédagogique, raphael.bonvin@unil.ch

Coordinatrice :

Dr Sylvie Félix, Unité pédagogique, skills@unil.ch

Groupe de pilotage

Commission Skills (Comskills)

Président : Christopher Newman

D. Baud	Gynécologie - Obstétrique
A. Berney	Psychiatrie de liaison
M. de Vevey	Médecin généraliste
J. Ombelli	Policlinique médicale universitaire
D. Hahnloser	Chirurgie
M.-D. Schaller	Soins Intensifs
S. Di Bernardo	Pédiatrie
F. Vingerhoets	Neurologie
H. Chehade	Pédiatrie
M. Chave	Représentante étudiants
F. Schroeter	Représentant étudiants
O. Barreiros Perez	Représentante étudiants

Membres Unité pédagogique :

R. Bonvin

M. Monti

F. Viret

S. Félix

M. Schüler-Barazzoni

Enseignants

A. Ambresin	Santé des adolescents
G. Waeber	Médecine interne
M. Gheri	Pédiatrie
O. Lamy	Médecine interne
G. Girod	Cardiologie
J.-D. Aubert	Pneumologie
J.-C. Stauffer	Cardiologie
G. Zanetti	Médecine préventive hospitalière
M. Hofer	Pédiatrie
B. Yersin	Centre interdisciplinaire des Urgences
L. Trueb	Centre interdisciplinaire des Urgences
M. Cotton	Centre interdisciplinaire des Urgences
O. Hugli	Centre interdisciplinaire des Urgences
L. Benaroyo	Ethique
M. Jacot-Guillarmod	Gynécologie/obstétrique
M. Wisard	Urologie
G. Dorta	Gastro-entérologie
L. Wehri	Chirurgie de la main
F. Vingerhoets	Neurologie
B. Jolles-Haeberli	Orthopédie
A. Farron	Orthopédie
P. Laudato	Orthopédie
E. Mouhsine	Orthopédie
P. Coti Bertrand	Nutrition clinique
P.-A. Bart	Immunologie-allergologie
O. Marchetti	Maladies infectieuses
N. Sekarski	Pédiatrie
E. Roulet-Perez	Pédiatrie
C. Muller-Nix	Pédiatrie
M. Bickle-Graz	Pédiatrie
G. Conne	Médecin généraliste
D. Widmer	Médecin généraliste
P.-Y Rodondi	Médecin généraliste
I. Marguerat	Médecin généraliste
Ph. Delorme	Médecin généraliste
A. Du Pasquier	Médecin généraliste
M. Hosner	Médecin généraliste
J. Perdrix	Médecin généraliste
A. Perdrix	Médecin généraliste

P. De Vevey	Médecin généraliste
M. Dafflon	Médecin généraliste
A.-C. Bloesch	Médecin généraliste
A. Perrelet	Médecin généraliste
S. Martin	Médecin généraliste
A. Birchmeier	Médecin généraliste
S. Schlegel	Médecin généraliste
S. Meier	Médecin généraliste
L. Frikart	Médecin ORL
Ch. Ferrario	Médecin généraliste
K. El-Olmi	Médecin généraliste
F. Lüthi	Médecin oncologue
M. Vannotti	Médecin généraliste

Table des matières

Gouvernance du module	i
Table des matières	iv
1. Prérequis	1
2. Objectifs d'apprentissage	2
3. Déroulement du module	10
4. Informations pratiques concernant l'enseignement au lit du malade	12
5. Informations concernant l'ECP	22
6. Informations concernant les Techniques de soins	26
7. Examen-ECOS	28
8. Grille de passage et contacts pour les ELM, SPAC, TS	30
9. Ressources d'apprentissage	41

1. Prérequis

Pour profiter pleinement de l’enseignement des compétences cliniques donné en troisième année, l’étudiant doit être capable de :

1. Instaurer un climat relationnel et un mode de communication qui permet d’effectuer une consultation médicale adéquate.
2. Mener une anamnèse complète chez un adulte en bonne santé, y compris l’exploration d’une plainte spécifique.
3. Expliquer les spécificités de l’anamnèse pédiatrique
4. Justifier le déroulement de l’examen physique complet chez l’adulte et l’enfant
5. Conduire un examen clinique d’un sujet sain adulte.
6. Réaliser une réanimation selon le BLS-AED

Ces compétences cliniques sont au programme des skills de 2^e année (module B 2.8). Elles sont abordées et approfondies dans le cadre de ce module.

2. Objectifs d'apprentissage

A la fin de la troisième année, l'étudiant est capable de :

1. Mener une anamnèse complète et un examen clinique à partir d'une plainte.
2. Identifier des signes et symptômes ayant une signification clinique.
3. Cibler l'anamnèse et le status, en fonction du contexte (signes et symptômes) et du temps à disposition.
4. Maîtriser les principaux outils communicationnels et les obstacles à la communication.

Les objectifs d'apprentissage listés dans ce cahier de module s'inspirent du catalogue suisse d'objectifs d'apprentissage ("Swiss Catalogue of Learning Objectives for Undergraduate Medical Training", consultable sur le site www.smifk.ch) qui décrit les objectifs que l'étudiant doit avoir atteint à la fin de ses études de médecine. La Commission en charge des skills (Comskills), s'est basée sur ce catalogue pour définir les niveaux minimums à atteindre au cours des différentes étapes du curriculum réformé, notamment à la fin de la 3^{ème} année, en matière de compétences cliniques.

Les termes utilisés dans le cahier vous permettent de situer le type de compétences que vous devez avoir atteint à la fin de cette 3^e année:

Les termes tels que "décrire", "citer", "expliquer" ou "connaître" font référence à des connaissances relativement théoriques. Vous devez, pour ces objectifs, être capables de livrer des explications, mais pas d'effectuer des tâches précises.

Exemple : "Décrire la technique de la mesure du débit expiratoire de pointe (*peak-flow*)" signifie que vous devez être capable d'expliquer comment s'effectue la mesure, mais il n'est pas nécessaire de savoir réaliser le geste.

Les termes "interpréter", "commenter" ou "évaluer" expriment la capacité de synthétiser, d'intégrer une information et de la restituer en évaluant sa signification clinique.

Exemple : "Interpréter et commenter l'évolution et les causes de courbes pathologiques de périmètre crânien" signifie que vous devez être capable, face à une courbe de périmètre crânien, de vous prononcer quant à leur signification clinique.

Les termes tels que "reconnaître" ou "identifier" font référence à une capacité pratique, celle de découvrir dans des situations pratiques chez un patient ou sur une illustration (photographie, film) des signes et symptômes spécifiques et leur signification.

Exemple : "Identifier et investiguer (par l'anamnèse) un trouble de la conduite alimentaire" signifie que vous devez être capable en menant une anamnèse de choisir les questions vous permettant de repérer un trouble alimentaire.

Les termes "effectuer" ou "examiner" font référence à la capacité de pratiquer des gestes comme une auscultation, un examen physique, une manœuvre de réanimation, etc.

Exemple : "Effectuer les principales manœuvres diagnostiques spécifiques aux pathologies chirurgicales digestives", "effectuer un examen des loges rénales".

2.1 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques énumérés ci-dessous sont répertoriés par thème et non par ordre chronologique des cours.

2.1.1 Compétences communicationnelles (ELM et sessions pratiques anamnèse et communication = SPAC)

- Instaurer un climat relationnel adéquat.
- Structurer l’entretien.
- Maîtriser les objectifs principaux des différentes étapes de la consultation (prise de contact, recueil des informations, synthèse et planification, clôture de l’entretien)
- Explorer les dimensions psycho-sociales.
- Explorer le vécu émotionnel du patient d’une façon empathique.

2.1.2 Système cardio-vasculaire

Anamnèse

- Poser les questions-clés relatives à l’anamnèse cardiovasculaire.
- Décrire et reconnaître les symptômes des principales pathologies cardiovasculaires.
- Face à une plainte de douleur thoracique, rechercher les symptômes en faveur d’une origine cardiaque ou extra-cardiaque.

Signes cliniques

- Reconnaître et interpréter les principaux signes cliniques de pathologie cardiovasculaire.
- Identifier et interpréter les bruits cardiaques pathologiques les plus fréquents.

2.1.3 Système pulmonaire

Anamnèse pulmonaire

- Poser les questions-clés relatives à l’anamnèse pulmonaire.
- Décrire et reconnaître les symptômes des principales pathologies pulmonaires.

Signes cliniques

- Reconnaître et interpréter les principaux signes cliniques de pathologie respiratoire.
- Identifier et interpréter les principaux bruits respiratoires pathologiques.
- Décrire la technique de la mesure du débit expiratoire de pointe (peak flow), décrire les indications à cet examen, et en interpréter les résultats.

2.1.4 Système digestif, nutrition, proctologie

Anamnèse

- Mener une anamnèse alimentaire et nutritionnelle simple.
- Connaître les spécificités nutritionnelles des personnes âgées.
- Rechercher, à l’aide d’une anamnèse dirigée, les symptômes de troubles digestifs.
- Identifier dans une anamnèse les plaintes digestives/abdominales ayant une origine extra digestive.
- Mener une anamnèse proctologique.

Signes cliniques

- Décrire et reconnaître les principaux signes de pathologies abdominales.
- Effectuer les principales manœuvres diagnostiques spécifiques aux pathologies chirurgicales digestives.
- Décrire l’examen proctologique.

2.1.5 Pédiatrie

Signes et symptômes cardio-vasculaires pédiatriques

- Savoir faire une anamnèse dirigée du système cardio-vasculaire en pédiatrie
- Décrire un examen clinique du système cardio-vasculaire chez un nouveau-né/ nourrisson/ enfant.
- Reconnaître les signes d'insuffisance cardiaque chez le nourrisson et l'enfant.
- Connaître les examens complémentaires utilisés en cardiologie pédiatrique.

Signes et symptômes pulmonaires pédiatriques

- Reconnaître et interpréter les principaux signes et symptômes d'obstruction des voies respiratoires supérieures et inférieures chez l'enfant.
- Evaluer les symptômes et signes de détresse respiratoire.

Croissance staturo-pondérale et besoins nutritionnels en fonction de l'âge

- Evaluer une courbe de croissance staturo-pondérale de 0 à 18 ans (progression de la courbe, écarts à la norme).
- Identifier les besoins nutritionnels du nourrisson.
- Décrire et reconnaître les symptômes de malnutrition.

Signes neurologiques pathologiques du petit enfant

- Interpréter et commenter l'évolution et les causes de courbes pathologiques de périmètre crânien.
- Reconnaître les signes permettant de distinguer une hypotonie d'origine centrale et périphérique chez le petit enfant.
- Reconnaître les signes d'un syndrome pyramidal.

Stades développementaux

- Connaître les principales étapes du développement psychomoteur de l'enfant.

Fièvre et pleurs

- Connaître les éléments de l'anamnèse et du status qui permettent de distinguer une pathologie banale d'une pathologie grave chez un enfant qui pleure ou qui a de la fièvre.

2.1.6 Infectiologie et hématologie

Etat fébrile ou inflammatoire

- Connaître la technique de mesure de la température corporelle et savoir interpréter cette dernière.
- Enumérer les éléments anamnestiques et cliniques d'une fièvre d'origine :
 - infectieuse
 - non infectieuse

Hygiène hospitalière

- Connaître et motiver les mesures de base en matière d'hygiène hospitalière.
- Justifier l'existence de mesures additionnelles dans des situations spécifiques.
- Appliquer les règles d'hygiène hospitalière dans la pratique hospitalière.

2.1.7 Urgences

Situations d'urgence

- Connaître et savoir réaliser l'ABC primaire et secondaire.
- Adapter la prise de l'anamnèse au contexte de l'urgence.
- Décrire la prise en charge clinique précoce d'une situation d'urgence telle qu'une douleur thoracique ou une dyspnée aiguë.
- Identifier les éléments anamnestiques et cliniques signant la gravité/l'urgence d'un syndrome douloureux abdominal aigu.
- Reconnaître les valeurs éthiques en jeu dans une situation de refus de soins chez un patient nécessitant un traitement urgent.
- Mener une anamnèse en situation d'urgence pédiatrique.
- Evaluer le degré d'urgence en pédiatrie.

2.1.8 Neurologie

Signes cliniques

- Savoir réaliser l'examen des nerfs crâniens.

2.1.10 Sexologie et urologie

Anamnèse

- Mener une anamnèse urogénitale.
- Mener une anamnèse sexologique dans le respect des convictions et des valeurs du patient.
- Identifier les principales dysfonctions sexuelles ainsi que leur signification.

Symptômes et signes de pathologie urologique et du périnée

- Savoir effectuer un examen des loges rénales.
- Décrire l'examen de l'appareil uro-génital masculin et féminin.
- Décrire l'examen du périnée et interpréter les résultats d'un toucher rectal.

2.1.11 Appareil locomoteur

- Mener une anamnèse de l'appareil locomoteur.
 - Réaliser un status articulaire de base de différentes articulations : épaule, genou, pied, rachis.
 - Examiner la démarche d'un patient et reconnaître les boîtiers principales (Trendelenburg, Duchenne)
 - Décrire et reconnaître les déformations et postures fréquentes, en particulier au niveau des membres inférieurs et du rachis.
 - Savoir réaliser un dépistage GALS
 - Main et poignet :
- Citer les signes d'une dévascularisation d'un doigt suite à une plaie profonde.

- Citer les fractures les plus fréquentes de la main et du poignet.
- Expliquer les pièges lors de la réduction d’une luxation d’un doigt.
- Décrire où se trouvent les plus fréquents kystes et tendinites de la main et du poignet.
- Décrire la présentation clinique des principales déformations des doigts (en maillet, boutonnière, col de cygne).
 - Tester les tendons de la main après une plaie profonde.
- Tester la stabilité de l’articulation métacarpo-phalangienne du pouce (pouce du skieur).
- Evaluer quel territoire sensitif ou moteur est atteint après une plaie profonde.
- Localiser le site anatomique précis d’une douleur ou tuméfaction présente dans les régions de la main et du poignet.
- Citer et rechercher cliniquement les signes d’un phlegmon de la gaine des fléchisseurs d’un doigt.
- Effectuer les tests provocatifs pour diagnostiquer un tunnel carpien (au poignet) ou cubital (au coude).
 - Rechercher les signes d’arthrose de la base du pouce (rhizarthrose) ou des articulations interphalangiennes.
- Evaluer la perméabilité des deux axes artériels de l’avant-bras

2.1.12 Dermatologie

Signes cliniques

- Savoir reconnaître les lésions dermatologiques de base.

3. Déroulement du module

Le module 3.8 des compétences cliniques s’articule en différents formats d’enseignement :

- la sémiologie,
 - l’enseignement au lit du malade (ELM),
 - l’enseignement au cabinet du praticien (ECP),
 - les skills
 - les séances anamnèse et communication,
 - les cours de techniques de soins.
-
- Evaluation : examen objectif structuré (ECOS)

La **sémiologie** s’enseigne sous forme de cours en auditoire lors de la première journée de skills. Il s’agit d’une introduction théorique. Ces cours ont pour but de présenter aux étudiants les symptômes et signes des pathologies principales qu’ils rencontreront lors de leurs premiers contacts avec des patients lors des ELM.

L’**enseignement au lit du malade, ELM**, est une activité en groupe de 4-5 étudiants. Ils se rendent dans différents services hospitaliers afin de s’exercer à la prise d’anamnèse et au status, sous supervision (cf chapitre 4 ci-dessous).

L’**ECP** se déroule par groupe de deux (éventuellement trois) étudiants. Les étudiants se rendent 2 journées chez un médecin praticien installé en cabinet. Ils participent activement à sa consultation, l’accompagnent lors de ses visites à domicile et partagent le quotidien d’un médecin de premier recours (voir chapitre 5 ci-dessous).

Les **skills** présentent une approche pratique des symptômes et signes de diverses pathologies. En fin d’année académique, l’étudiant doit être familier des signes et symptômes enseignés lors de skills et apte à mener une anamnèse et un status complets.

Ce qui n’est pas exercé de façon pratique lors de skills devra l’être lors des ELM sur l’initiative des étudiants eux-mêmes.

Les **sessions pratiques anamnèse et communication (SPAC)** sont des séances de groupe, lors desquelles les étudiants s’entraînent à la prise d’anamnèse avec un (vrai) patient hospitalisé, sous la supervision d’un médecin généraliste. Un

accent particulier est mis sur la communication et la relation médecin-patient. Trois séances consécutives ont lieu selon ce modèle, une 4^{ème} séance a lieu à Biopôle sous forme d'une rencontre avec un(e) patient(e) standardisé(e). Il s'agit alors de faire une anamnèse et un status ciblés sur une plainte. Un feedback sur les aspects communicationnels est donné individuellement à chaque étudiant par le même superviseur.

Une autre rencontre avec patient standardisé, non supervisée par un médecin, est aussi organisée.

Les cours de **techniques de soins** ont lieu sur 4 demi-journées. Ils se déroulent au Collège de l'Elysée, av. de l'Elysée 4, à Lausanne (cf chapitre 6 ci-dessous).

La validation du module B3.8 nécessite d'avoir suivi tous les enseignements prévus, qui sont obligatoires (contrôle de participation par signature de la feuille ad hoc) et de réussir l'ECOS qui examine les objectifs de l'ensemble du module B3.8 (cf chapitre 6, ci-dessous).

4. Informations pratiques concernant l’enseignement au lit du malade (ELM) :

Organisation générale des séances d’ELM

L’enseignement au lit du malade, ELM, a lieu le mercredi. Il se déroule par groupes de 4 ou 5 étudiants, formés au début de l’année académique. Les groupes d’ELM se rendent dans des services hospitaliers du CHUV et des hôpitaux régionaux, principalement en médecine, chirurgie et pédiatrie. Encadrés par des médecins expérimentés, les étudiants rencontrent des patients, s’exercent à la prise d’anamnèse et à l’examen clinique et reçoivent un enseignement en rapport avec les situations rencontrées. Les ELM représentent donc la mise en pratique de ce qui est appris lors des cours et des skills.

- Une séance d’ELM dure environ 2 heures.
- la séance d’ELM se déroule sous la supervision permanente d’un médecin expérimenté (chef de clinique, médecin-associé, médecin-adjoint ou médecin-chef).
- l’enseignant s’assure de la participation active de chaque étudiant.
- au terme de la séance d’ELM l’enseignant donne à chaque étudiant une appréciation constructive de ses prestations, soulignant les points forts et les points faibles qui doivent être améliorés.

L’enseignant est en droit d’attendre des étudiants un comportement professionnel : ponctualité, tenue correcte et respect du patient.

L’organisation de l’ELM sollicite de la part des enseignants un effort considérable et nécessite également, de la part des patients examinés, une collaboration parfois délicate à obtenir. Cet enseignement implique en plus des frais importants. Il est donc **indispensable** que les enseignants soient avertis du nombre exact d’étudiants qui seront présents à chaque séance, afin que des patients ne soient pas convoqués ou préparés inutilement. **Le responsable du groupe ELM ou son remplaçant téléphonera impérativement le lundi précédent leurs séances d’ELM au secrétariat du service ou de l’hôpital concerné** (les numéros de téléphone figurent aux pages sur les informations des sites).

Dans le cas où il n’y a pas de médecin présent au lieu et à l’heure de rendez-vous prévus, le responsable du groupe ELM devra demander à la réception de l’hôpital son bip et se mettre en contact directement avec lui. Lorsqu’une séance

ELM n’a pu avoir lieu pour une quelconque raison, merci d’en informer la coordinatrice des skills (skills@unil.ch).

Directives concernant l’enseignement au lit du malade.

A l’intention des enseignants et des étudiants.

L’Enseignement au Lit du Malade (ELM) est un enseignement obligatoire qui, en troisième année de baccalauréat en médecine, est destiné à la mise en pratique des connaissances acquises au cours des sessions skills de deuxième et troisième année et du cours de sémiologie. Au terme de cet enseignement, l’étudiant doit être capable d’aborder un patient avec tact et compréhension, de prendre une anamnèse et d’effectuer un examen clinique de façon correcte, ainsi que de présenter ses observations dans un langage médical approprié. Ces objectifs sont testés (avec ceux de l’enseignement des compétences cliniques ou « skills ») lors d’un Examen Clinique Objectif Structuré (ECOS).

Objectifs des séances d’ELM :

A la fin de leur année, les étudiants de 3^{ème} année de baccalauréat en médecine doivent être capables de:

- Conduire une anamnèse en fonction de la plainte du patient
- Réaliser un examen clinique partiel ciblé (si possible un système complet)
- Présenter un patient examiné en assurant :
 - la structure claire de la présentation
 - la formulation correcte (langage médical)
 - la précision des éléments anamnestiques et du status rapportés

Déroulement d’une séance d’ELM type

Vous trouvez ci-dessous la description d’un exemple d’une bonne séance d’ELM :

Préparation de la séance

Avant l’accueil des étudiants, si possible la veille, les aspects suivants doivent être préparés :

- Choisir un patient (si possible en fonction des besoins du groupe d'étudiants).
- Expliquer au patient le but de cet enseignement et son déroulement (nombre d'étudiants et leur niveau de formation, interruptions, ...). Obtenir son consentement (oral).
- Préparer les documents (dossier médical, radiologie, ...)
- Réserver une salle d'examen.

Déroulement de la séance

- Accueillir le patient à la salle d'examen

Tuteur et étudiants (~5-10')

- Accueillir le groupe d'étudiants au point de rencontre convenu.
- Planifier la séance d'ELM et les séances futures éventuelles (dans les cas où le groupe revient plusieurs fois) :
 - Choix des pathologies (cf. liste des patients déjà rencontrés).
 - Discussion des besoins d'apprentissages du groupe.
 - Précisions sur le cadre de la rencontre (objectifs ciblés, durée, rotation entre les étudiants).
 - Répartition des rôles des étudiants :
 - Celui qui interroge le patient,
 - Celui qui observe la dimension bio-médicale de l'anamnèse.
 - Celui qui observe les aspects relationnels (communication, échange, ...)
 - Celui qui prépare la présentation synthétique du cas en fin de séance.
 - Définition des règles d'interaction durant la rencontre avec le patient (interruption).

Patient, tuteur et étudiants – anamnèse (~ 30 min)

- Le tuteur présente les étudiants au patient et invite l'étudiant qui interroge à démarrer la consultation. Le tuteur se positionne si possible en retrait et hors du champ de vision de l'étudiant interagissant avec le patient.
- L'étudiant démarre la consultation en fixant le cadre de l'entretien (temps, ...). Laisser l'étudiant avancer tant que possible. Ne pas intervenir **trop tôt** mais encore dans le contexte (par ex. pour l'aider à compléter l'anamnèse actuelle, l'anamnèse par systèmes, ...). Construire les interventions sur le mode du questionnement en donnant aux étudiants la chance de trouver par eux-mêmes les éléments à compléter/ corriger.
- Si l'étudiant ne termine pas l'anamnèse, le tuteur y met fin si nécessaire.

➤ (éventuellement, demander à l'étudiant désigné de faire la synthèse du cas ou le faire après le status).

Patient, tuteur et étudiants – examen clinique (~30')

- Le tuteur invite le groupe à passer à l'examen clinique (ciblé).
- Tous les étudiants sont actifs à tour de rôle.
- Le tuteur invite tous les étudiants:
 - A discuter et présenter le geste clinique à effectuer.
 - A effectuer le geste à tour de rôle (en restant attentif au confort du patient).
 - A décrire (rapporter) les signes observés puis à discuter de l'interprétation de ces signes.
- Le tuteur prend congé du patient après avoir répondu aux éventuelles questions suscitées par la rencontre avec les étudiants.

Tuteur et étudiants – discussion et synthèse finale (si possible dans une autre pièce ~20')

- Présentation synthétique du cas (anamnèse, examen clinique, diagnostic différentiel) par un étudiant. Rester attentif à la structure (claire), au langage (médical), et à la précision des éléments rapportés.
- Le tuteur anime la discussion en posant des questions de clarification, d'approfondissement... sur les domaines de l'anamnèse, de l'examen clinique, le diagnostic différentiel, la physiopathologie, ...
- Terminer la séance avec une évaluation de la séance en demandant aux étudiants ce qu'ils ont appris, sur le déroulement de la séance, sur votre encadrement. Donner votre appréciation constructive de la performance du groupe et des étudiants individuels en soulignant les points forts et en invitant les étudiants à travailler sur les points faibles. Si le tuteur rencontre le même groupe lors de la prochaine séance, il est possible également de fixer des objectifs d'apprentissage qui pourront être discutés alors.
- Régler les formalités administratives : signer la feuille de présence, compléter la liste des diagnostics.

Quelques pièges à éviter

- Laisser les étudiants seuls avec le patient (surtout durant le semestre d'hiver).
- Choisir un patient confus (difficultés de la prise d'anamnèse).
- Présenter un cas rare et « pointu ».

- Focaliser l’enseignement sur les éléments anormaux (il est important que l’étudiant fasse également l’expérience de ce qui est normal).
- Réaliser l’ELM dans une chambre de patients à 3-4 lits.
- Interrompre précocement l’interaction de l’étudiant avec le patient
- Donner un cours (au lieu de faire réfléchir les étudiants).

Contrôle des présences

L’enseignement clinique est obligatoire et un contrôle des présences est effectué. La participation à cet enseignement est attestée par la signature de l’enseignant en charge du groupe ELM. Seuls les étudiants qui ont effectivement participé à la séance sont en droit d’obtenir une signature attestant leur présence. La maladie, le service militaire ou autre cas de force majeure sont seuls considérés comme excuses valables, et sont gérés par l’Ecole de médecine. Les excuses doivent parvenir au secrétariat de l’école de médecine (medecineenseignement@unil.ch) par écrit si possible avant l’absence. La participation à **toutes** les séances cliniques ELM et toutes les séances de compétences cliniques (« skills ») est **obligatoire (signatures de la feuille) et donne accès à l’examen ECOS.**

L’obtention des crédits du module B3.8 nécessite la réussite à l’ECOS.

Hygiène hospitalière et prévention des infections

Informations générales pour les étudiants en médecine de 3^e année lors du stage d'ELM

L'hygiène hospitalière a pour but de prévenir les infections nosocomiales (nosocomiales) et de protéger le personnel contre les agents infectieux rencontrés en milieu hospitalier.

A. Infections nosocomiales

Définition: toute infection qui n'était ni présente ni en incubation lors de l'admission, c'est-à-dire toute infection acquise en milieu hospitalier (patients, mais aussi personnel, visiteurs).

Globalement environ 5-10% des patients hospitalisés vont présenter une infection nosocomiale en cours d'hospitalisation. Ce taux varie selon le type de patients (médecine ~5%, neurologie ~2%, soins intensifs 15-30%, brûlés ~50%).

Conséquences:

Morbidité: prolongation de séjour (en moyenne 4 jours), investigations, prescription d'antibiotiques, drainage chirurgical, etc.

Mortalité: directe: 0.1% (infection urinaire) à 30% (pneumonie chez les patients intubés)
indirecte: 1% (infection urinaire) à 50% (pneumonie chez les patients intubés)

Responsabilité civile ou pénale: action en justice (avertir les patients du risque d'infection nosocomiale).

Coûts additionnels

B. Prévention des infections nosocomiales

La prévention de ces infections est basée sur les principes suivants:

- **Précautions standard**

Celles-ci rassemblent en une dizaine de rubriques, les précautions qui, par définition, doivent être appliquées par tout soignant et pour tout patient. Deux de ces rubriques particulièrement pertinentes pour les médecins sont détaillées ci-dessous.

- **Désinfection des mains avec solution hydroalcoolique**

Prise isolément, cette mesure est certainement une des plus efficaces pour lutter contre les infections hospitalières et il est du devoir de chacun de s'y conformer.

La solution alcoolique désinfectante *Sterillium®* (flacon de poche ou support mural) s'applique sur mains sèches, libres de tout bijou, sans oublier les espaces interdigitaux et le pourtour des ongles, en frictionnant jusqu'à évaporation complète du produit.

Cette solution doit être utilisée dans les circonstances suivantes:

- ⇒ avant tout contact direct avec un patient
- ⇒ après tout contact direct avec un patient
- ⇒ après tout contact avec des liquides biologiques, des muqueuses ou une peau lésée, ou après avoir retiré les gants
- ⇒ avant de manipuler un dispositif invasif
- ⇒ après avoir touché des objets sales ou à proximité immédiate d'un patient.

- **Port des gants**

En règle générale, porter des gants est nécessaire dans toutes les situations où l'on peut prévoir un contact avec du sang ou des liquides biologiques (cf point E). Pratiquement, on portera des gants non stériles à usage unique:

- a) pour les prises de sang veineux, artériel, capillaire et les injections intraveineuses
- b) pour les prises de sang par cathéter (ne disposant pas de robinets à 3 voies)
- c) pour la pose ou l'ablation de voies d'accès intravasculaires
- d) pour toucher des plaies, des muqueuses, ou des parties du corps hautement contaminées (périnée, etc.)
- e) pour manipuler du matériel souillé
- f) lorsque des mesures d'isolement sont en place

Rappel: le port des gants ne dispense pas de la désinfection des mains!

Remarque : En cas d'affection de la peau et de maladie contagieuse chez le personnel, un médecin (le médecin du personnel par ex.) devra être consulté pour décider de l'aptitude à travailler sans danger pour les patients et le reste du personnel.

- **Respect des protocoles et techniques pour les actes médicaux et médico-infirmiers**, en cas d'une effraction de la peau et/ou d'une pénétration dans une cavité stérile. Les protocoles et techniques peuvent être consultés directement dans les classeurs d'ordres de services et sur *Intranet*, serveur HCOM/*Intranet*, prise en charge du patient, *Technique de soins*.
- **Mesures additionnelles pour certains patients infectieux**
Ces mesures (p.e.x chambre individuelle, port de masque, de gants et/ou de blouse) sont appliquées s'il s'agit d'une infection particulièrement transmissible et/ou difficile à traiter. Le mode de transmission détermine le type de mesure(s) à appliquer. Consulter notre site internet (www.hpci.ch) ou l'intranet du CHUV (*Documents, Médical & Soins, hygiène hospitalière*).

C. Prévention des maladies d'enfance et de leur transmission aux patients

Les maladies d'enfance sont habituellement plus sévères chez l'adulte que chez l'enfant. Leur transmission aux patients peut entraîner de graves complications. La présence en milieu hospitalier d'une telle infection chez un patient ou un soignant nécessite une investigation de toutes les personnes en contact (patients et personnel).. En cas de contact d'un membre du personnel soignant non immun avec ces maladies, une éviction du lieu de travail durant 2 semaines ou plus est nécessaire, ainsi que des mesures supplémentaires (vaccination post-expositionnelle, voire immunoglobulines selon les situations).

La vaccination du personnel qui travaille dans un établissement de soins constitue un élément de prévention fondamental. A ce titre, plusieurs vaccinations sont fortement recommandées.

Modalités de la vaccination

La Médecine du Personnel du CHUV peut assurer la vaccination des étudiants, à leurs frais.

Prix indicatifs : quelques exemples

- Hépatite B seule : Frs. 138.- (3 injections à Frs. 46.-)
- Hépatite A + B : Frs. 270.- (3 injections à Frs. 90.-)
- Dosage anticorps anti-HBs : Frs. 40.-
- **Où et quand ?** Médecine du personnel du CHUV, Mont-Paisible 16, rez-de-chaussée, le matin, sans rendez-vous de 8 h⁰⁰ à 12 h⁰⁰.
Apportez votre carnet de vaccination.

1. Rougeole, oreillons et rubéole (vaccination ROR)

Pour les personnes nées après 1963, seules les personnes qui ont reçu 2 doses de vaccin ROR (ou qui ont des sérologies positives) pour ces affections sont considérées comme protégées.

- Si une seule dose de vaccin a été administré dans le passé (dans l'enfance ou ultérieurement), une 2^{ème} dose de vaccin ROR est nécessaire.
- Si vous avez déjà reçu 2 doses de vaccins ROR dans le passé, vous êtes protégé contre ces maladies.
- Pour les personnes qui ont reçu une vaccination contre la rougeole seulement, ou la rubéole seulement, il est recommandé de compléter la vaccination.

Le vaccin ROR est contre-indiqué chez la femme enceinte et une grossesse doit être évitée durant le mois suivant l'injection.

2. Varicelle

Si vous êtes certain d'avoir fait la maladie, il n'est pas nécessaire de vous faire vacciner contre la varicelle. En cas de doute, une sérologie de la varicelle permettra de savoir si vous avez déjà eu cette maladie. Si la sérologie est négative, il est fortement recommandé de se vacciner car c'est une maladie très contagieuse.. La vaccination contre la varicelle nécessite 2 doses de vaccin administrées à 6 semaines d'intervalle.

Le vaccin contre la varicelle est contre-indiqué chez la femme enceinte et une grossesse doit être évitée durant le mois suivant l'injection.

D. Prévention de la tuberculose

L'incidence de la tuberculose en Suisse est faible. Toutefois, le personnel hospitalier ou de certains établissements court un risque plus élevé d'y être exposé. Le vaccin (BCG) n'apporte pas une protection suffisante et n'est pas recommandé en Suisse.

Une bonne documentation initiale du statut vis à vis du risque tuberculeux est utile pour le personnel travaillant en milieu de soins. On utilise pour cela le test de Mantoux ou le test sanguin γ IFN.

Les résultats de ces tests serviront de référence par la suite pour détecter une éventuelle contamination en cas d'exposition. En cas de contact avec un patient porteur d'une tuberculose contagieuse, les personnes recensées avec le concours de l'Hygiène hospitalière seront contactées par le service de médecine du personnel en vue de la réalisation des examens complémentaires.

E. Prévention de la grippe et de sa transmission aux patients

La grippe est responsable, en Suisse, de 400 à 1'300 décès par an, surtout de personnes âgées ou fragilisées par des maladies. Afin d'éviter la transmission de la grippe aux patients (population à risque de complications et d'évolution grave), la vaccination annuel contre la grippe est fortement recommandée pour le personnel hospitalier.

Compte tenu des mutations du virus, ce vaccin doit être administré chaque année, avant le début de l'épidémie (habituellement l'épidémie débute à mi-décembre ou en janvier). La période idéale de vaccination se situe durant les 2 premières semaines de novembre.

F. Prévention de la transmission des virus VIH, VHB et VHC à l'hôpital

En cas de blessure avec du matériel souillé de sang (aiguilles, objets piquants ou tranchants) il existe un risque de transmission de certains agents infectieux.

Ce risque est estimé à 30% pour le VHB (si la personne blessée n'est pas vaccinée), 1% pour le VHC et 0.3% pour le VIH.

En milieu hospitalier, la prévention de ce risque repose sur les principes suivants :

1. considérer le sang et les sécrétions de **tout patient** comme potentiellement infectieux
2. éviter de se blesser ou de blesser autrui
Les aiguilles et objets tranchants se jettent uniquement dans les récipients prévus à cet effet (jamais dans les poubelles !). Le recapuchonnage d'aiguilles est interdit! Il faut toujours avoir le contenant à portée de mains et y jeter immédiatement les objets piquants/tranchants sans les déposer au préalable.
3. éviter un contact direct avec du sang ou d'autres liquides biologiques en se protégeant selon les situations (gants, masques, lunettes de protection, etc.).
Toujours porter des gants pour les prises de sang (voir point B).
4. décontaminer tout matériel souillé avant sa manipulation ultérieure
5. être vacciné contre l'hépatite B (voir point G)
6. Appliquer la procédure d'urgence en cas d'exposition à du sang ou des liquides biologiques (voir point H).

G. Vaccination contre l'hépatite B

- **Le vaccin**

Il est hautement efficace, sûr et bien toléré.

La vaccination comprend 3 injections à 0, 1 et 6 mois.

Un mois après la dernière injection, un dosage des anticorps anti-HBs est effectué pour connaître la réponse immunitaire.

- si anti-HBs \geq 100 UI/l, on peut considérer que l'immunité persistera à long terme, il n'y a aucun rappel à prévoir.
- Si anti-HBs $<$ 100 UI/l, la réponse n'est pas suffisante, la protection est incomplète et des doses supplémentaires de vaccin sont nécessaires.

H. Exposition au sang ou autres liquides biologiques. Que faire?

1. Mesures d'urgence

- En cas de piqûres, coupure, blessures: laver immédiatement la partie lésée à l'eau et au savon, rincer abondamment et désinfecter (alcool ou Betadine)
- En cas de projections sur des muqueuses (yeux, bouche): rincer abondamment pendant 5 minutes à l'eau courante.

Informez le supérieur hiérarchique de la blessure

2. Conseil médical en urgence

un avis médical rapide doit être pris le plus rapidement possible, au moins dans l'heure qui suit l'accident. Il a pour but d'évaluer les risques infectieux (VIH, hépatites) et de prendre les mesures nécessaires (éventuellement traitement médicamenteux, vaccination, immunoglobulines).

Au CHUV

semaine, nuit, week-end ou jours fériés

un numéro de téléphone unique 24 h./24 et 365 j./365

interne **40 275** externe **021/314 02 75**

(Dans les autres sites hospitaliers, suivez les directives locales)

3. ATTENTION : Patients ambulatoires

En cas d'accident avec un patient ambulatoire :

- ne pas laisser partir le patient avant d'avoir le feu vert de la part du spécialiste joint au 40 275
- le médecin en charge de ce patient ambulatoire devra effectuer une anamnèse des facteurs de risque pour le VIH et les hépatites et lui demander l'autorisation pour effectuer des sérologies VIH et hépatites

4. Déclarer l'accident à l'assurance accident

- Pour les accidents survenant au CHUV, contactez rapidement la Médecine du personnel au 40 243 (021 314 02 43), touche 4, qui enregistrera l'accident et.
- Dans les autres sites hospitaliers, suivez les directives/recommandations locales.

Le SMPH (Service de Médecine Préventive Hospitalière) et la Médecine du personnel du CHUV (021/314.02.43) sont à votre disposition pour tout problème ou renseignement complémentaire.

Informations pratiques CHUV

Restaurants

CHUV - Les restaurants de la Cité hospitalière sont accessibles aux étudiants aux horaires suivants :

- Restaurant du BH : de 06h30 à 10h00, de 13h10 à 14h30 et de 17h30 à 20h00.
 - Restaurant de l'Hôpital Nestlé : de 08h00 à 10h00 et de 12h30 à 13h30.
 - Restaurant de l'Ecole de Chantepierre : de 09h45 à 10h15 et de 12h15 à 13h30.
- Durant ces horaires, les étudiants se voient facturer le prix collaborateurs. En dehors de ces horaires, les étudiants paient le prix visiteurs qui est plus élevé.

Les cafétérias sont accessibles non-stop selon les horaires suivants :

Cafétéria du BH : de 07h30 à 19h30.

Cafétéria de l'Hôpital orthopédique : de 08h30 à 19h45.

Les prix à la cafétéria sont plus élevés que dans les restaurants mais ne diffèrent pas selon l'horaire.

Cartes d'identification et d'accès aux restaurants (badges) pour le CHUV

Le badge d'identification est obligatoire. Il vous est distribué par l'Administration des Ressources Humaines, secteur auxiliaire. Nous attirons votre attention qu'en cas de perte de badge, un montant de CHF 50.- sera perçu. Nous vous prions de faire parvenir à l'Administration des Ressources Humaines une photo passeport récente avec les informations suivantes inscrites au dos : nom, prénom, date de naissance complète (jj.mm.aa), étudiant(e) en médecine avec l'année d'études en cours ainsi que la mention « AUX » dans les plus brefs délais. Administration des Ressources Humaines - section "Personnel auxiliaire" - au bâtiment "Les Allières" (situé en dessus du parking visiteurs). Heures d'ouverture : de 7h00 à 17h00.

Blouses et vestiaires au CHUV

La carte de dépôt vous sera remise en même temps que le badge. Cette carte vous permettra de vous présenter à la Caisse de la comptabilité (niveau 08 - heures d'ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30). Un dépôt de CHF 50.- (pas de dépôt pour les stagiaires) pour la blouse et de CHF 20.- pour la clé de vestiaire vous seront demandés, contre quittances. Ces quittances seront présentées au vestiaire central (niveau 06) où les étudiants dès la BMed3 recevront une blouse et une clé de vestiaire. Les dépôts ci-dessus seront remboursés à la fin des études.

Par la suite, les blouses sont à récupérer uniquement au distributeur automatique de vêtements de l'Hôpital Orthopédique.

Heures d'ouverture du vestiaires central (niveau 06) :

- du lundi au vendredi de 7h00 à 8h30, de 10h30 à 11h30 puis de 13h30 à 16h00
- samedi et dimanche fermé.

ENSEIGNEMENT DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Directives ECP 3 pour les étudiants

PRÉAMBULE

L'Institut Universitaire de Médecine Générale (IUMG) de la faculté de Biologie et de Médecine de Lausanne encourage et coordonne l'enseignement de la médecine générale durant les études de médecine.

Actuellement, les praticiens de l'IUMG, membres du corps intermédiaire de la faculté avec le titre de chargé de cours, assurent sur le site facultaire un enseignement en 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} années et sont co-examineurs à la troisième partie de l'examen final de médecine interne, dit examen compréhensif. Ils participent activement à l'élaboration du nouveau curriculum lausannois.

A l'extérieur du site facultaire, l'IUMG organise le parrainage des étudiants, les visites au cabinet dans le programme d'enseignement de médecine communautaire de 2^{ème} année, et l'enseignement au cabinet du praticien (ECP) en 3^{ème} et 4^{ème} années. Sur le plan scientifique, l'IUMG effectue et publie des recherches dans des domaines liés à la Médecine Générale, avec l'appui de la Polyclinique Médicale Universitaire et de l'Institut de Médecine Sociale et Préventive.

L'ECP est un enseignement complémentaire à l'enseignement au lit du malade (ELM), visant à diminuer le décalage existant entre l'enseignement de la médecine et la pratique médicale sur le terrain.

Différent des ELM dans la forme et le fond grâce à sa diversité et à sa convivialité, l'ECP illustre la médecine de premier recours avec la prise en charge dans le long terme, reflet de la majorité des actes médicaux prodigués dans notre pays à des patients aux pathologies multiples, souvent chroniques, différentes des pathologies ponctuelles illustrées par l'enseignement hospitalier et facultaire habituel.

L'interactivité, l'apprentissage et l'exercice de gestes techniques simples mais essentiels sont facilités par le petit nombre de participants.

Une journée d'ECP est très contraignante pour chaque praticien, l'obligeant à bouleverser son agenda de consultations et à sélectionner les patients appropriés plusieurs semaines à l'avance pour offrir un enseignement de qualité.

L'IUMG souhaite que chaque étudiant respecte l'engagement et la disponibilité tant des praticiens que des patients et vous demande instamment de suivre strictement la répartition établie et de vous présenter sans faute à l'heure convenue.

L'ECP A POUR BUTS

- De familiariser l'étudiant avec les pathologies rencontrées en pratique ambulatoire de médecine de premier recours.
- D'illustrer la prise en charge globale du patient en tenant compte des poly pathologies, de l'aspect psychosocial et professionnel, du suivi au long cours.
- De montrer le rôle du praticien en médecine préventive (vaccinations, check-up, toxico-dépendances).
- D'éveiller ou de renforcer l'intérêt de l'étudiant pour la médecine générale, primordiale dans notre système de santé.
- Contribuer à l'apprentissage de la sémiologie et à différencier le normal du pathologique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Pratiquer l'accueil du patient, apprendre à terminer une consultation.
- Exercer la prise d'anamnèse dirigée.
- Effectuer l'examen clinique en fonction de l'anamnèse.
- Exercer les gestes courants du status : inspection, auscultation, palpation, percussion, réflexes, prise de TA, etc.
- Illustrer le suivi du patient dans le temps en revoyant un ou deux patients lors de la 2^{ème} séance.

ENSEIGNANTS ECP

Sélectionnés par l'IUMG, les quelque soixante-cinq praticiens engagés ont une formation post-graduée de médecine générale ou de médecine interne et sont installés depuis trois ans en cabinet privé (individuel ou de groupe) dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Valais, Fribourg. Ils ont généralement suivis les séminaires de formation pédagogique organisés par l'IUMG.

LE CADRE DE L'ECP

- Par groupe de deux ou trois, chaque étudiant participe à un **ECP de deux journées** chez le même praticien.
- L'IUMG établit la liste de répartition praticien/étudiants.
- Dès réception de la liste, **vous êtes priés de prendre immédiatement contact par téléphone** avec le praticien pour préciser les détails de l'horaire et du matériel nécessaire.
- L'ECP dure une journée complète avec un repas de midi pris en commun ce qui permet échange et discussion informels dans la convivialité.
- Le praticien modifie le nombre et le cours habituel de ses consultations pour permettre aux étudiants de participer activement à la prise d'anamnèse, à l'examen clinique et à une discussion sur le patient.
- La journée ECP peut comprendre une visite à domicile ou en établissement médico-social.

CONTRÔLE DES PRÉSENCES ET ÉVALUATION

Chaque étudiant présentera au praticien l'attestation de présence et sera sollicité pour compléter un formulaire d'évaluation.

Les médecins praticiens se réjouissent de vous accueillir et de vous faire partager leur pratique médicale et leur enthousiasme.

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE GÉNÉRALE
Organisation Enseignements au cabinet
Dr Alain Maillard

Bibliographie

1. **Cours de sémiologie** du Prof. P. A. Michaud, FBM, Lausanne
2. **Bate's guide to Physical examination and history** Taking, Lippincott Williams & Wilkins
3. **Médecine Générale**, Collège National des Généralistes Enseignants, Masson éditeur
4. **La définition européenne de la médecine générale médecine de famille**, WONCA Europe 2002

CONTACTS:

Mme Patricia Rajaonina

Secrétariat IUMG
Rue du Bugnon 44
1011 Lausanne

Tél. 021 314 61 16
Fax 021 314 75 90
iung@hospvd.ch

Dr Alain Maillard

Responsable ECP
Ch. Clos de la Pépinière 6
1040 Echallens

Tél. : 021 881 32 33
Fax : 021 881 33 33
Maillard.alain@bluewin.ch

ENSEIGNEMENT DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Évaluation ECP 3 par l'étudiant

	Non 0	1	2	Oui 3	Sans avis
L'ECP a-t-il des objectifs clairs ? Commentaires :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ont-ils été remplis ? Commentaires :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous amélioré la technique de prise d'anamnèse ? Commentaires :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous amélioré la technique du status? Commentaires :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	mauvais			bon	Sans avis
Votre opinion sur la forme de l'ECP ? Commentaires :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Combien de patients avez-vous vu ?					
Combien d'anamnèses avez-vous pratiquées ?					
Quels gestes techniques avez-vous appris ou exercés ?					

Nom du praticien : _____ Votre nom : _____

Merci de votre collaboration et de votre aide.

A retourner au : Secrétariat de l'IUMG
PMU, rue du Bugnon 44
1011 Lausanne

6. Informations pratiques concernant les techniques de soins

L'apprentissage des techniques de soins est obligatoire en troisième année. Il est destiné à exercer des techniques de soins pratiquées au lit du malade ou dans un cabinet médical en respectant des principes de qualité.

Les buts de l'enseignement des techniques de soins sont :

- d'intégrer différents apprentissages de l'Enseignement au Lit du Malade avec ceux liés aux principes de l'hygiène hospitalière.
- d'appliquer correctement les pratiques aseptiques :
 - lors du lavage des mains,
 - pour mettre et enlever un masque ainsi que des gants stériles ou non,
 - lors de la manipulation du matériel dans une situation de soins nécessitant l'asepsie.
- d'exercer un ensemble de techniques :
 - pansement aseptique simple avec ablation de fils/agraves,
 - injections sous cutanées, intramusculaires, intraveineuses,
 - prise de sang,
 - pose d'un cathéter périphérique et préparation d'une perfusion,
 - sondage vésical chez l'homme et chez la femme,en respectant les critères de qualité liés à la sécurité, au confort, au respect de soi et de la personne soignée ainsi qu'à l'efficacité, l'écologie et l'éthique.
- d'argumenter sa pratique sur la base de connaissances scientifiques actualisées.

Comme pour les ELM, les étudiants doivent se référer aux directives institutionnelles du CHUV concernant la tenue du personnel et hygiène au travail.

Remarque importante :

L'enseignement des techniques de soins est une initiation. Il est important pour chaque étudiant de se donner les moyens d'exercer ces apprentissages dans un contexte clinique. Par contre, il est fondamental d'apprendre que ces gestes s'insèrent dans un ensemble de comportements attendus de la part d'un

médecin, car ces techniques invasives sont subies par des personnes et doivent être adaptées selon le contexte.

Le cadre de l'apprentissage des techniques de soins :

- La durée d'un atelier est de 4 périodes 8h15-11h45 ou 13h15-16h30.
- L'atelier est donné par un professeur HES.
- Le professeur s'assure de la participation active de chaque étudiant.
- La présence est obligatoire, le professeur la valide par sa signature.
- Le professeur est en droit d'attendre la ponctualité, le port de la tenue professionnelle et un vocabulaire adapté.

Organisation

Les 4 ateliers se déroulent à la HECVSanté (site de l'Elysée). Dans la grille des ELM, les groupes d'étudiants s'identifient selon leur numéro de groupe et l'intitulé TS. Toute absence est à signaler par le responsable du groupe au numéro de téléphone donné dans les informations générales.

Contrôle des présences

L'apprentissage des techniques de soins est obligatoire et un contrôle des présences est effectué. La participation à cet enseignement est attestée par la signature du professeur en charge des ateliers. La procédure lors d'une absence est la même que pour les ELM.

7. Examen-ECOS

Le module 3.8 « Compétences cliniques » est examiné par un Examen Clinique Objectif Structuré ou ECOS. Les objectifs évalués sont ceux décrits dans le présent cahier et couvrent la pratique de l'enseignement au lit du malade, l'enseignement au cabinet du praticien, les techniques de soins, les séances de skills et de techniques de communication ainsi que les séances avec patients standardisés.

Le contenu théorique des skills peut faire l'objet de questions au QCM du module examiné.

Déroulement de l'examen

L'ECOS permet d'évaluer les compétences cliniques et pratiques en observant le (la) candidat(e) sans le (la) questionner.

L'examen se compose de plusieurs stations. Chacune des stations dure neuf minutes pendant lesquelles l'étudiant doit réaliser un examen clinique partiel et/ou une anamnèse. Généralement, les stations se font en présence d'un patient standardisé (une personne en bonne santé jouant un rôle de malade spécifique préalablement appris sur la base d'un scénario), certaines stations peuvent s'effectuer en ayant recours à un mannequin ou à un ordinateur.

A la différence des ECOS de 2^{ème} année, cet ECOS peut également tester l'aptitude à cibler l'anamnèse et le status en fonction du contexte donné.

Le déroulement de l'ECOS exige un horaire très précis. Les passages dans les stations et entre les stations sont minutés. Les candidats doivent être ponctuels et se conformer aux indications de passage.

Un confinement peut avoir lieu avant ou après l'examen.

Conditions de participation

La participation aux activités du module 3.8 (ELM, ECP, TS, Skills, PS) est obligatoire et doit être attestée pour se présenter à l'ECOS. La feuille de signatures B3.8 doit être déposée au bureau de l'école de Médecine avant l'ECOS.

Principes de la notation

Les prestations des candidats à chacune des stations sont évaluées par l'examineur au moyen des critères d'évaluations déterminés à l'avance par une grille d'observation.

Les bases de fixation du seuil de réussite sont données par les examinateurs pendant l'épreuve. Un score est calculé pour chacune des stations. La réussite de

l'ECOS est ensuite déterminée en additionnant l'ensemble des scores de toutes les stations.

Obtention des crédits

Les crédits du Module 3.8 sont octroyés si le score global de l'ECOS est supérieur à la limite fixée et si la participation aux activités du module 3.8 (ELM, ECP, TS, Skills, PS) a été attestée.

Date et lieu de l'examen

L'ECOS aura lieu les 19 et 20 mai 2015. Réservez dans vos agendas la totalité de chaque journée. L'ordre de passage individuel sera publié la semaine avant l'ECOS.

Ecole de médecine - Faculté de biologie et de médecine - Unil
2014/2015 - ELM, ECP, TS et Ps - 3ème année - Informations sur les sites

Semaines Dates Groupes	39 24.09.2014	40 01.10.2014	41 08.10.2014	42 15.10.2014	43 22.10.2014	44 29.10.2014	45 05.11.2014	46 12.11.2014	47 19.11.2014	48 26.11.2014	49 03.12.2014	50 10.12.2014	51 17.12.2014	
ELM01	B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO					B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-PS
ELM02	B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO					B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-PS
ELM03	B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE					B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-PS
ELM04	B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE					B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-PS
ELM05	B3-HIBPa	B3-HIBPa	B3-HIBPa	B3-HIBPa					B3-spac1	B3-TS2	B3-spac1	B3-TS2	B3-PS	B3-TS2
ELM06	B3-CdF	B3-CdF	B3-CdF	B3-CdF					B3-spac1	B3-TS2	B3-spac1	B3-TS2	B3-PS	B3-TS2
ELM07	B3-FRI	B3-FRI	B3-FRI	B3-FRI					B3-spac1	B3-TS2	B3-spac1	B3-TS2	B3-PS	B3-TS2
ELM08	B3-CdF	B3-CdF	B3-CdF	B3-CdF					B3-spac1	B3-TS2	B3-spac1	B3-TS2	B3-PS	B3-TS2
ELM09	B3-HdC	B3-HdC	B3-PS B3-Orth, B3-Ped1	B3-M1, B3-P1 B3-Ch1, B3-Ped2					B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO		
ELM10	B3-HSC	B3-HSC	B3-PS B3-Card, B3-Chm	B3-HEC, B3-HEP B3-Ch2, B3-M2					B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO		
ELM11	B3-GHOL	B3-GHOL	B3-PS B3-HYV	B3-HYV					B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE		
ELM12	B3-HRI	B3-HRI	B3-PS B3-HMO	B3-HMO					B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE		
ELM13	B3-PS B3-Orth, B3-Ped1	B3-M1, B3-P1 B3-Ch1, B3-ChP	B3-GHOL	B3-GHOL					B3-HIBPa	B3-HIBPa	B3-HIBPa	B3-HIBPa		
ELM14	B3-PS B3-Card, B3-Chm	B3-HEC, B3-HEP B3-Ch2, B3-M2	B3-HRI	B3-HRI					B3-CdF	B3-CdF	B3-CdF	B3-CdF		
ELM15	B3-PS B3-HYV	B3-HYV	B3-HJBST	B3-HJBST					B3-FRI	B3-FRI	B3-FRI	B3-FRI		
ELM16	B3-PS B3-HMO	B3-HMO	B3-HdC	B3-HdC					B3-CdF	B3-CdF	B3-CdF	B3-CdF		
ELM17	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-PS					B3-HdC	B3-HdC	B3-PS B3-Orth, B3-Ped1	B3-M1, B3-P1 B3-Ch1, B3-Ped2		
ELM18	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-PS					B3-HSC	B3-HSC	B3-PS B3-Card, B3-Chm	B3-HEC, B3-HEP B3-Ch2, B3-M2		
ELM19	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-PS					B3-GHOL	B3-GHOL	B3-PS B3-HYV	B3-HYV		
ELM20	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-PS					B3-HRI	B3-HRI	B3-PS B3-HMO	B3-HMO		
ELM21	B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2	B3-PS B3-TS2					B3-M1, B3-P1 B3-ChP	B3-PS B3-Orth, B3-Ped1	B3-GHOL	B3-GHOL		
ELM22	B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2	B3-PS B3-TS2					B3-HEC, B3-HEP B3-Ch2, B3-M2	B3-PS B3-Card, B3-Chm	B3-HRI	B3-HRI		
ELM23	B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2	B3-PS B3-TS2					B3-HYV	B3-PS B3-HYV	B3-HJBST	B3-HJBST		
ELM24	B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2	B3-PS B3-TS2					B3-HMO	B3-PS B3-HMO	B3-HdC	B3-HdC		
ELM25					B3-HSC	B3-HSC	B3-HSC	B3-HSC			B3-ECP		B3-TS1	B3-spac2
ELM26					B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO			B3-ECP		B3-TS1	B3-spac2
ELM27					B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE			B3-ECP		B3-TS1	B3-spac2
ELM28					B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE			B3-ECP		B3-TS1	B3-spac2
ELM29					B3-GHOL	B3-GHOL	B3-GHOL	B3-GHOL			B3-ECP		B3-spac1	B3-TS2
ELM30					B3-HdC	B3-HdC	B3-HdC	B3-HdC			B3-ECP		B3-spac1	B3-TS2
ELM31					B3-FRI	B3-FRI	B3-FRI	B3-FRI			B3-ECP		B3-spac1	B3-TS2
ELM32					B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO			B3-ECP		B3-spac1	B3-TS2
ELM33					B3-HRI	B3-HRI	B3-PS B3-Orth, B3-Ped1	B3-M1, B3-P1 B3-Ch1, B3-Ped2			B3-ECP			B3-HSC
ELM34					B3-HSL	B3-HSL	B3-PS B3-Chm, B3-Pne	B3-HEC, B3-HEP B3-Ch2, B3-M2			B3-ECP			B3-SIO

Ecole de médecine - Faculté de biologie et de médecine - Unil
2014/2015 - ELM, ECP, TS et Ps - 3ème année - Informations sur les sites

Semaines Dates Groupes	39 24.09.2014	40 01.10.2014	41 08.10.2014	42 15.10.2014	43 22.10.2014	44 29.10.2014	45 05.11.2014	46 12.11.2014	47 19.11.2014	48 26.11.2014	49 03.12.2014	50 10.12.2014	51 17.12.2014
ELM35					B3-HIBPa	B3-HIBPa	B3-PS B3-HYV	B3-HYV			B3-ECP		B3-HNE
ELM36					B3-HIBEs	B3-HIBEs	B3-PS B3-HMO	B3-HMO			B3-ECP		B3-HNE
ELM37					B3-PS B3-ChP, B3-Orth	B3-M1, B3-P1 B3-Ch1, B3-Ped2	B3-HJBM	B3-HJBM					B3-GHOL
ELM38					B3-PS B3-Chm, B3-Pne	B3-HEC, B3-HEP B3-Ch2, B3-M2	B3-HSL	B3-HSL					B3-HdC
ELM39					B3-PS B3-HYV	B3-HYV	B3-HIBPa	B3-HIBPa					B3-FRI
ELM40					B3-PS B3-HMO	B3-HMO	B3-HRI	B3-HRI					B3-SIO
ELM41					B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-PS					B3-HRI
ELM42					B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-PS					B3-HSL
ELM43					B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-PS					B3-HIBPa
ELM44					B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-PS					B3-HIBEs
ELM45					B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2	B3-PS B3-TS2					B3-PS B3-Orth, B3-Ped2
ELM46					B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2	B3-PS B3-TS2					B3-PS B3-Chm, B3-Pne
ELM47					B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2	B3-PS B3-TS2					B3-PS B3-HYV
ELM48					B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2	B3-PS B3-TS2					B3-PS B3-HMO

Ecole de médecine - Faculté de biologie et de médecine - Unil
2014/2015 - ELM, ECP, TS et Ps - 3ème année - Informations sur les sites

Semaines Dates Groupes	8 18.02.2015	9 25.02.2015	10 04.03.2015	11 11.03.2015	12 18.03.2015	13 25.03.2015	14 01.04.2015	16 15.04.2015	17 22.04.2015	18 29.04.2015	19 06.05.2015	20 13.05.2015				
ELM01	B3-ECP			B3-HdC	B3-HdC	B3-PS	B3-Orth, B3-Ped1	B3-M1, B3-P1	B3-Ch1, B3-ChP		B3-ECP					
ELM02	B3-ECP			B3-HSC	B3-HSC	B3-PS	B3-Card, B3-Chm	B3-HEC, B3-HEP	B3-Ch2, B3-M2		B3-ECP					
ELM03	B3-ECP			B3-GHOL	B3-GHOL	B3-PS	B3-HYV				B3-ECP					
ELM04	B3-ECP			B3-HRI	B3-HRI	B3-PS	B3-HMO				B3-ECP					
ELM05	B3-ECP			B3-PS	B3-Orth, B3-Ped1	B3-M1, B3-P1	B3-Ch1, B3-ChP	B3-GHOL	B3-GHOL		B3-ECP					
ELM06	B3-ECP			B3-PS	B3-Card, B3-Chm	B3-HEC, B3-HEP	B3-Ch2, B3-M2	B3-HRI	B3-HRI		B3-ECP					
ELM07	B3-ECP			B3-PS	B3-HYV	B3-HYV	B3-HJBST	B3-HJBST			B3-ECP					
ELM08	B3-ECP			B3-PS	B3-HMO	B3-HMO	B3-HdC	B3-HdC			B3-ECP					
ELM09	B3-ECP			B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-PS					
ELM10	B3-ECP			B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-PS					
ELM11	B3-ECP			B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-PS					
ELM12	B3-ECP			B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-PS					
ELM13				B3-spac1	B3-TS2	B3-spac1	B3-TS2	B3-spac1	B3-TS2	B3-PS	B3-TS2	B3-ECP				
ELM14				B3-spac1	B3-TS2	B3-spac1	B3-TS2	B3-spac1	B3-TS2	B3-PS	B3-TS2	B3-ECP				
ELM15				B3-spac1	B3-TS2	B3-spac1	B3-TS2	B3-spac1	B3-TS2	B3-PS	B3-TS2	B3-ECP				
ELM16				B3-spac1	B3-TS2	B3-spac1	B3-TS2	B3-spac1	B3-TS2	B3-PS	B3-TS2	B3-ECP				
ELM17				B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO		B3-ECP					
ELM18				B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO		B3-ECP					
ELM19				B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE		B3-ECP					
ELM20				B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE		B3-ECP					
ELM21				B3-HIBPa	B3-HIBPa	B3-HIBPa	B3-HIBPa	B3-HIBPa	B3-HIBPa		B3-ECP					
ELM22				B3-CdF	B3-CdF	B3-CdF	B3-CdF	B3-CdF	B3-CdF		B3-ECP					
ELM23				B3-FRI	B3-FRI	B3-FRI	B3-FRI	B3-FRI	B3-FRI		B3-ECP					
ELM24				B3-CdF	B3-CdF	B3-CdF	B3-CdF	B3-CdF	B3-CdF		B3-ECP					
ELM25	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-PS	B3-ECP			B3-HRI	B3-HRI	B3-PS	B3-ChP, B3-Orth	B3-M1, B3-P1	B3-Ch1, B3-Ped2	
ELM26	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-PS	B3-ECP			B3-HSL	B3-HSL	B3-PS	B3-Chm, B3-Pne	B3-HEC, B3-HEP	B3-Ch2, B3-M2	
ELM27	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-PS	B3-ECP			B3-HIBPa	B3-HIBPa	B3-PS	B3-HYV		B3-HYV	
ELM28	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-PS	B3-ECP			B3-HIBEs	B3-HIBEs	B3-PS	B3-HMO		B3-HMO	
ELM29	B3-spac1	B3-TS2	B3-spac1	B3-TS2	B3-PS	B3-TS2	B3-ECP						B3-M1, B3-P1	B3-Ch1, B3-Ped2	B3-PS	B3-ChP, B3-Orth
ELM30	B3-spac1	B3-TS2	B3-spac1	B3-TS2	B3-PS	B3-TS2	B3-ECP						B3-HEC, B3-HEP	B3-Ch2, B3-M2	B3-PS	B3-Chm, B3-Pne
ELM31	B3-spac1	B3-TS2	B3-spac1	B3-TS2	B3-PS	B3-TS2	B3-ECP						B3-HYV		B3-PS	B3-HYV
ELM32	B3-spac1	B3-TS2	B3-spac1	B3-TS2	B3-PS	B3-TS2	B3-ECP						B3-HMO		B3-PS	B3-HMO
ELM33	B3-HSC	B3-HSC	B3-HSC	B3-ECP									B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2
ELM34	B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO	B3-ECP									B3-TS1	B3-spac2	B3-TS1	B3-spac2

Ecole de médecine - Faculté de biologie et de médecine - Unil
2014/2015 - ELM, ECP, TS et Ps - 3ème année - Informations sur les sites

Semaines Dates Groupes	8 18.02.2015	9 25.02.2015	10 04.03.2015	11 11.03.2015	12 18.03.2015	13 25.03.2015	14 01.04.2015	16 15.04.2015	17 22.04.2015	18 29.04.2015	19 06.05.2015	20 13.05.2015
ELM35	B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE	B3-ECP				B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2		B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-PS
ELM36	B3-HNE	B3-HNE	B3-HNE	B3-ECP				B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-spac2		B3-TS1 B3-spac2	B3-TS1 B3-PS
ELM37	B3-GHOL	B3-GHOL	B3-GHOL		B3-ECP		B3-ECP	B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2		B3-spac1 B3-TS2	B3-PS B3-TS2
ELM38	B3-HdC	B3-HdC	B3-HdC		B3-ECP		B3-ECP	B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2		B3-spac1 B3-TS2	B3-PS B3-TS2
ELM39	B3-FRI	B3-FRI	B3-FRI		B3-ECP		B3-ECP	B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2		B3-spac1 B3-TS2	B3-PS B3-TS2
ELM40	B3-SIO	B3-SIO	B3-SIO		B3-ECP		B3-ECP	B3-spac1 B3-TS2	B3-spac1 B3-TS2		B3-spac1 B3-TS2	B3-PS B3-TS2
ELM41	B3-HRI	B3-PS	B3-Orth, B3-Ped1	B3-M1, B3-P1	B3-Ch1, B3-Ped2		B3-ECP	B3-HJBST	B3-HJBST		B3-HJBST	B3-HJBST
ELM42	B3-HSL	B3-PS	B3-Chm, B3-Pne	B3-HEC, B3-HEP	B3-Ch2, B3-M2		B3-ECP	B3-SIO	B3-SIO		B3-SIO	B3-SIO
ELM43	B3-HIBPa	B3-PS	B3-HYV	B3-HYV			B3-ECP	B3-HNE	B3-HNE		B3-HNE	B3-HNE
ELM44	B3-HIBEs	B3-PS	B3-HMO	B3-HMO			B3-ECP	B3-HNE	B3-HNE		B3-HNE	B3-HNE
ELM45	B3-M1, B3-P1	B3-Ch1, B3-ChP	B3-HJBM	B3-HJBM			B3-ECP	B3-GHOL	B3-GHOL		B3-GHOL	B3-GHOL
ELM46	B3-HEC, B3-HEP	B3-Ch2, B3-M2	B3-HSL	B3-HSL			B3-ECP	B3-HdC	B3-HdC		B3-HdC	B3-HdC
ELM47	B3-HYV	B3-HIBPa	B3-HIBPa		B3-ECP		B3-ECP	B3-FRI	B3-FRI		B3-FRI	B3-FRI
ELM48	B3-HMO	B3-HRI	B3-HRI		B3-ECP		B3-ECP	B3-SIO	B3-SIO		B3-SIO	B3-SIO

Ecole de médecine - Faculté de biologie et de médecine - Unil
2014/2015 - ELM, ECP, TS et Ps - 3ème année - Informations sur les sites

Code	Hôpital / Clinique	Téléphone / Contact	Remarque	Médecins responsables	Autres enseignants / Renseignements	Point de rencontre	Horaire
B3-Card	Cardiologie médicale	021/314 00 10	Communiquer le nombre d'étudiants avant chaque ELM à Mme Patricia Crettaz au 079 556 83 01	Vogt Pierre	N. Aebischer, A. Delabays, E. Eeckhout, M. Fromer, G. Girod, X. Jeanrenaud, E. Pruvot, J. Schlaepfer, J.-C. Stauffer, J. Schwitter, R. Hullin, J.-M. Meier, Olivier Muller, Didier Locca, Giuseppe Vassalli, Denis Graf, Andrei Forclaz	Niveau 16, desk d'accueil CARH-CCVH	13h15-15h00
B3-CdF	Hôpital neuchâtelois - La Chaux-de-Fonds	032/967 27 28 ou 032/967 27 32 mail : veronique.etienne@ne.ch	Pour tout renseignement: Secrétariat du Dr. F. Kundig au 032/967 27 28. Matin: 1groupe chirurgie/1groupe médecine interne Après-midi: 1groupe médecine interne/1groupe chirurgie	Becciolini Charles, Kundig François	Médecine : F. Kundig Chirurgie : Drs D. Abrazhda, C. Becciolini, B. Konuk, J.-E. Lalive, V. Latif, S. Popoviciu, J.-C. Renggli, C. Stähli, M. Stummvoll	9h30, réception principale. A 9h50, 1 groupe se rend au secrétariat de chirurgie (N°758) et 1 groupe au secrétariat de médecine interne (N°766). A 13h20, 1 groupe se rend au secrétariat de médecine interne et 1 groupe au secrétariat de chirurgie	09h30-15h30
B3-Ch1	Chirurgie 1	021/314 22 38		Schäfer Markus, Demartines Nicolas, Halkic Nermin	J.-M. Corpataux, H. Probst	Niveau 15, desk nord	15h45-17h15
B3-Ch2	Chirurgie 2	021/314 22 50		Ris Hans-Beat Friedrich, Corpataux Jean-Marc	M. Matter, M. Suter	Niveau 15, desk sud	15h15-17h00
B3-ChP	Chirurgie pédiatrique / CHUV	021/314 30 73		Hohlfeld Judith Anne	O. Reinberg, P. Frey	Niveau 11, desk	13h30-15h00

Ecole de médecine - Faculté de biologie et de médecine - Unil
2014/2015 - ELM, ECP, TS et Ps - 3ème année - Informations sur les sites

Code	Hôpital / Clinique	Téléphone / Contact	Remarque	Médecins responsables	Autres enseignants / Renseignements	Point de rencontre	Horaire
B3-Chm	Traumatologie de l'appareil moteur	021/314 28 14 - M. César GREPPIN / Lu-ma-je-ve matin		Farron Alain, Chevalley François	Chefs de clinique et chefs de clinique adjoints du Service d'orthopédie et de traumatologie de l'appareil moteur	Niveau 14, desk sud	15h15-17h00
B3-ECP	Institut Universitaire de Médecine Générale / Cabinets de médecine générale	021/314 61 16		Herzig Lilli	120 médecins généralistes	Cabinet du praticien selon entente téléphonique	08h00-17h00
B3-FRI	HFR Fribourg - Hôpital cantonal	026/426 72 52 F 026/426 72 62 laurence.aebischer@h-fr.ch	Possibilité de manger à l'hôpital. Prendre son badge et sa blouse personnels.	Meyer Antoine, Barras Anne-Catherine, Herzog Denise	Secrétariat responsable des étudiants : laurence.aebischer@h-fr.ch E-mail secrétariat chirurgie : murielle.franc@h-fr.ch E-mail secrétariat pédiatrie : suzanne.rossier@h-fr.ch E-mail secrétariat médecine interne : laurence.aebischer@h-fr.ch	Réception de l'hôpital Demander Mme Laurence Aebischer	08h00-17h00
B3-GHOL	Hôpitaux de Nyon et de Rolle	T 022/994 60 29 F 022/994 64 32 Secrétariat de direction, Bérénice Ravier berenice.ravier@ghol.ch	Possibilité de manger à l'hôpital. Blouses à disposition à l'hôpital.	Schwab Marcos	Secrétaire pour l'ELM : berenice.ravier@ghol.ch	Réception de l'hôpital de Nyon	09h00-16h00
B3-HEC	Hôpital de l'Enfance - Chirurgie péd.	021/314 95 29		Hohlfeld Judith Anne, Gehri Mario	Prof. P. Frey	Réception de l'hôpital, Montétan 16	08h15-10h00
B3-HEP	Hôpital de l'Enfance - Pédiatrie gén.	021/314 84 25		Gehri Mario	Drs J.-Y. Pauchard et P.-A. Crisinel, Dresses C. Rey-Bellet et A. Pittet, CDC	Réception de l'hôpital, Montétan 16	10h15-12h00
B3-HIBEs	Hôpital de la Broye - Site d'Estavayer (CTR)	026 664 71 46	Prendre la blouse et le badge	Bulliard Charly		Réception de l'hôpital	09h00-16h00

Ecole de médecine - Faculté de biologie et de médecine - Unil
2014/2015 - ELM, ECP, TS et Ps - 3ème année - Informations sur les sites

Code	Hôpital / Clinique	Téléphone / Contact	Remarque	Médecins responsables	Autres enseignants / Renseignements	Point de rencontre	Horaire
B3-HIBPa	Hôpital de la Broye - Site de Payerne	026/662 85 13	Repas offerts. Prendre la blouse et le badge	Chabanel David	E-mail secrétariat : corinne.haas@hibroye.ch	Réception de l'hôpital	09h00-17h00
B3-HJBM	Hôpital du Jura Bernois - Moutier	032/494 38 50 (secrétariat de chirurgie)	Blouse nécessaire	Nierle Thomas	Dr Th. Nierle, médecine Dr A. Arana, pédiatrie	Réception de l'Hôpital, puis selon programme remis à l'arrivée	09h30-16h00
B3-HJBST	Hôpital du Jura Bernois - St-Imier	032 942 21 30 email : secretariat.consultations@hjbe	Secrétariat Mme Christine Lüthi Blouse à disposition Café d'accueil et repas offerts Prévoir 15 min de marche depuis la gare	Parret Thierry	Dr N. Chapuis, chirurgie Dr. Ch. Dyroff, pédiatrie	Réception de l'hôpital	09h30-17h00
B3-HMO	Hôpital de Morges	021/804 27 98 mail : sandrine.delmonico@ehc.vd.ch	Possibilité de manger à l'hôpital. HORAIRE POUR LES GROUPES QUI VIENNENT SEULEMENT L'APRES-MIDI : 13h30 - 16h00	Pagano François	Médecins chefs des services de chirurgie, orthopédie, médecine interne et anesthésie-antalgie	Réception de l'hôpital	08h15-16h00

Ecole de médecine - Faculté de biologie et de médecine - Unil
2014/2015 - ELM, ECP, TS et Ps - 3ème année - Informations sur les sites

Code	Hôpital / Clinique	Téléphone / Contact	Remarque	Médecins responsables	Autres enseignants / Renseignements	Point de rencontre	Horaire
B3-HNE	Hôpital neuchâtelois Pourtalès	032/713 35 89 Mme Naumoska katerina.naumoska@h-ne.ch Chirurgie + Providence : secret. 032/713 35 42 Pédiatrie : policlinique pédiatrique 032/713 34 64	Pour tous renseignements s'adresser à la secrétaire du Prof. R. Malinverni au tél. 032/713 35 89 ou par mail : katerina.naumoska@h-ne.ch Prendre blouse et stéthoscope. Possibilité de manger au restaurant du personnel.	Laubscher Bernard, Malinverni Raffaele, Schneider Remi	Berthet Serge - Providence Laubscher Bernard - Pédiatrie PRT Malinverni Raffaele - Médecine PRT Schneider Remi - Chirurgie PRT	Hôpital de Portalès à Neuchâtel HNE - Portalès / 4ème étage / secrétariat Pr Malinverni	09h00-17h00
B3-HRI	Hôpital Riviera	Pour tout renseignement et programme complet: Mme D. Pravata: 021 923 47 88 doriana.pravata@hopital.riviera.ch	Possibilité de manger à l'hôpital, repas payant au tarif du personnel. Prendre sa blouse personnelle. Possibilité de transport par l'hôpital entre Vevey et Montreux, s'annoncer 48h à l'avance.	Panchard Marc-Alain, Tagan Damien, Pezzetta Edgardo	Chirurgie: Dr E. Pezzetta Médecine interne: Dr D. Tagan Pédiatrie: Dr MA Panchard et médecins cadres des services Début de l'ELM à 9h00 le 1er jour et à 9h30 les jours suivants	09h00-09h30: introduction - rdv site du Samaritain - desk de pédiatrie, 3ème étage 09h30-14h30: site du Samaritain 15h00-17h00: Site de Montreux	09h00-17h00
B3-HSC	Centre de soins et de santé communautaire du Balcon du Jura vaudois (hôpital de Ste-Croix)	024/455 11 11	Blouse fournie. Possibilité de manger sur place pour 8.- (réserver les repas à la réception à votre arrivée).	Daher Oscar	Dr. Zumschlinge	Réception de l'hôpital	09h00-17h00

Ecole de médecine - Faculté de biologie et de médecine - Unil
2014/2015 - ELM, ECP, TS et Ps - 3ème année - Informations sur les sites

Code	Hôpital / Clinique	Téléphone / Contact	Remarque	Médecins responsables	Autres enseignants / Renseignements	Point de rencontre	Horaire
B3-HSL	Hôpital de St-Loup	Mme Chantal Vuarnoz, secrétariat des médecins chefs de médecine interne, tél. 021/866 56 38, mail chantal.vuarnoz@ehnv.ch		Quadri Lucia, Berberat Christian		08h15-10h15: chirurgie générale 10h30-12h30: médecine interne 13h30-15h30: policlinique orthopédie, traumatologie	08h15-17h00
B3-HYV	Hôpital d'Yverdon	christine.guillaume@ehnv.ch (pour ELM de chirurgie) 024/424 40 45 mail : secmedecineyve@ehnv.ch	Possibilité de manger à l'hôpital. HORAIRE POUR LES GROUPE QUI VIENNENT SEULEMENT L'APRES-MIDI : 13h00 - 16h00	Laurent Jean-Christophe, Cometta Alain, Ombelli Julien, Piol Nicolas, Randin Denis, Felberbaum Isaline, Erne Michel, Paroz Alexandre, Grupe Silke, Bourayou Rafik		Hôpital - Entremonts 11 - Réception de l'hôpital	09h00-17h00
B3-HdC	Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais	024/468 85 00		Garin Nicolas, Suter Michel, Diebold Patrick, Dünner Sébastien, Akiki Alain, Martinez Manuel		Réception de l'Hôpital Site d'Aigle 10h00: pédiatrie, site d'Aigle 13h00: médecine interne et chirurgie, site de Monthey 14h45: chirurgie, site de Monthey	10h00-17h00
B3-M1	Médecine (y compris maladies inf. et hématologie)	021/314 09 30		Waeber Gérard		Voir affiches sur tableau à côté de la porte du bureau de l'AEML BH 08-500	10h15-12h00

Ecole de médecine - Faculté de biologie et de médecine - Unil
2014/2015 - ELM, ECP, TS et Ps - 3ème année - Informations sur les sites

Code	Hôpital / Clinique	Téléphone / Contact	Remarque	Médecins responsables	Autres enseignants / Renseignements	Point de rencontre	Horaire
B3-M2	Médecine (y compris maladies inf et hématologie)	021/314 09 30		Waeber Gérard		Voir affiche sur tableau à côté de la porte du bureau de l'AEML BH 08-500	13h15-15h00
B3-Orth	Orthopédie	021/314 89 16 Mme N. Grenouilleau		Farron Alain, Chevalley François	Chefs de clinique et chefs de clinique adjoints du Service d'orthopédie et de traumatologie de l'appareil moteur	Policlinique - Hôpital orthopédique niveau 3 est	15h45-17h15
B3-P1	Policlinique médicale	Mme C. Bernhardt, secrétariat de l'enseignement, tél. 021 314 65 49	Prendre son badge et sa blouse personnels.	Cornuz Jacques, Staeger Philippe	Médecins cadres et chef(fe)s de la clinique de la PMU. Demander Emilie Fasel, cheffe de clinique	Réception, niveau 06, PMU, Bugnon 44	08h15-10h00
B3-PS	Rencontre Patient simulé			Newman Christopher, Félix Sylvie		Voir programme détaillé distribué en cours d'année.	
B3-Ped1	Pédiatrie	021/314 69 55 (uniquement le matin)	Prendre une blouse propre.	Superti-Furga Andrea	Médecins cadres et chef(fe)s de clinique de pédiatrie.	BH 11, desk ambulatoire à gauche.	13h45-15h30
B3-Ped2	Pédiatrie	021/314 69 55 (uniquement le matin)	Prendre une blouse propre.	Superti-Furga Andrea	Médecins cadres et chef(fe)s de clinique de pédiatrie.	Hall principal de la Maternité	13h45-15h30
B3-Pne	Pneumologie	Tél. :021/314 13 80 Mail : nazlin.lourenco@chuv.ch	Les étudiants doivent mettre une blouse et porter un stéthoscope	Nicod Laurent	Prendre contact par téléphone	BH 16, desk médecine 6 (nord)	13h15-15h00

Ecole de médecine - Faculté de biologie et de médecine - Unil
2014/2015 - ELM, ECP, TS et Ps - 3ème année - Informations sur les sites

Code	Hôpital / Clinique	Téléphone / Contact	Remarque	Médecins responsables	Autres enseignants / Renseignements	Point de rencontre	Horaire
B3-SIO	Hôpital de Sion - CHVR et CRR	SIO: 027/603 41 34 Mme Mathier Tania mail : tania.mathier@hopitalvs.ch MAR: 027/603 98 21 Mme Gex SIERRE: 027/603 78 50 Mme Soldati	Prendre son badge et sa blouse personnels.	Rivier Gilles, Anchisi Sandro, Llor Juan, Winckler Mariano		SIO=Site de Sion: rdv 1er étage, secrétariat du Dr Winckler. S'annoncer à Mme Mathier. MAR=Site de Martigny: rdv à la réception principale. S'annoncer à Mme Gex. SIER=Site de Sierre: rdv au centre de consultation. S'annoncer à Mme Soldati.	08h45-17h00
B3-TS1	Technique de soins - HESAV filières soins infirmiers	021/319 80 00	Prendre blouse	Van Gele Patrick, Luthringer Thierry	Thierry Lüthringer 021/316'80'75, mail : Thierry.LUTHRINGER@hesav.ch	Anciens locaux de l'Ecole Cantonale d'Arts, av. de l'Elysée 4, 1014 Lausanne.	08h15-11h45
B3-TS2	Technique de soin - HESAV filières soins infirmiers	021/316 80 00	Prendre blouse	Van Gele Patrick, Luthringer Thierry	Thierry Lüthringer 021/316'80'75, mail : Thierry.LUTHRINGER@hesav.ch	Anciens locaux de l'Ecole Cantonale d'Arts, av. de l'Elysée 4, 1014 Lausanne	13h15-16h30
B3-spac1	Sessions pratiques anamnèse et communication			Widmer Daniel, Félix Sylvie		Voir programme détaillé distribué en cours d'année	08h15-12h00
B3-spac2	Sessions pratiques anamnèse et communication			Widmer Daniel, Félix Sylvie		Voir programme détaillé distribué en cours d'année	13h15-17h00

9. Ressources d'apprentissage (littérature, multimédia)

Livres

Barbara Bates, "Guide to physical examination and history taking", Lippincott, Williams & Wilkins, 2009.

Pédiatrie:

Denis Gill, « L'examen clinique pédiatrique rendu facile », éd. Maloine, 2004.

Communication:

Silverman JD, Kurtz SM, Draper J. "Skills for Communicating with Patients." Oxford, UK: Radcliffe Medical Press, 2005.

Internet

Virtual Skills Lab :

- Appareil locomoteur
- Examen de l'abdomen
- Urologie : pose d'une sonde vésicale
- Examen ORL
- Examen ophtalmologique
- Gynécologie
- Autres systèmes à suivre

=> moodle2.unil.ch

La ressource "Virtual skills lab - Gynécologie" est accessible via le lien suivant: <http://moodle2.unil.ch/course/view.php?id=1003>, ou via <http://moodle.unil.ch>, en suivant « Faculté de biologie et médecine » et « Virtual Skills lab ».

L'accès à cette ressource est contrôlé. Pour les étudiants de BSc, l'inscription se fait via le lien « MoodleUnil », qui est affiché sur la page MyUniL de l'enseignement "B3.8 Skills - Module 3.1" (cf exemple ci-dessous, pour un autre enseignement).

Si vous vous connectez par la suite directement via le site Moodle, n'oubliez pas de cliquer sur le logo UniL lors de votre login, et d'utiliser votre compte UniL.

The screenshot shows a Moodle interface with a top navigation bar containing tabs: Mon Bureau, Actualités, Cours, Publications, Dossier administratif, Outils, Campus, Avis, Agenda. Below this, there are two main panels. The left panel, titled 'Liste des cours', contains a list of course topics: B1.3 Introduction à l'embryologie animale (highlighted), B1.4 Système locomoteur - Physiologie générale, B2.2 Sang, immunité, infection - Pathologie, B2.3 Neurosciences - Neurologie, and B3.1 Cœur-Poumons - Douleur thoracique d'origine extracardiaque et extrapulmonaire. The right panel, titled 'Description', shows details for the selected course '1.3 Introduction à l'embryologie animale'. It lists 'Enseignement' as 'Cours : (Automne, Printemps)' and 'Enseignant' as 'Hornung Jean-Pierre Ecole de médecine'. Under 'Lien MoodleUnil', it states 'Ce cours dispose un espace de travail en ligne dans l'application MoodleUnil', with a red arrow pointing to this text.

Autres sites internet :

Remarque générale:

Programmes audiovisuels pouvant aider à la reconnaissance des sons auscultatoires : utilisez des écouteurs pour écouter les sons.

A. Sons cardiaques

En ligne

1. Heart Sounds Tutorial

Langue : Anglais

Fournisseur et Localisation : Blaufuss Medical Multimedia Laboratories

<http://www.blaufuss.org/>

Sélectionner l'onglet Tutorials

Cliquer sur START devant le titre

Contenu :

Le programme contient le schéma classique du cycle cardiaque animé et mis en parallèle avec le mouvement du cœur. Suit une partie montrant des pathologies. Elle se limite toutefois aux valvulopathies du cœur gauche (aortic regurgitation, aortic stenosis, mitral regurgitation, mitral stenosis).

2. Heart Sounds Quiz

Langue : Anglais

Fournisseur et Localisation : Blaufuss Medical Multimedia Laboratories

<http://www.blaufuss.org/>

Sélectionner l'onglet Tutorials

Cliquer sur START devant le titre

Contenu

9 Vignettes cliniques avec son auscultatoire

"will test your ability to identify correctly the first and second heart sounds, extra sounds,

diastolic and systolic murmurs in recordings of actual patients"

3. CliniSurf

Langue : Allemand

Fournisseur et Localisation : Université de Berne

<http://e-learning.studmed.unibe.ch/clinisurf/htmls/kardio.html?clinisurflkardio>

Contenu : Sons cardiaques avec graphique explicatif, à consulter en ligne ou à télécharger en mp3

CD-ROM

4. Elective Cardio Games

CD disponibles en prêt à la Bibliothèque Universitaire de Médecine (BiUM=BDFM) sise au CHUV.

B. Sons pulmonaires

1. Lung Sounds

Langue : Anglais

Fournisseur et Localisation : University of Missouri

<http://breathe.missouri.edu/sounds/sounds.htm>

2. Laennec

Ce CD est consultable sur les ordinateurs Bibliothèque Universitaire de Médecine

(BiUM=BDFM) sise au CHUV.

C. Dermatologie :

<http://cyberderm.net/>